

# Ça déménage à la crèche Angélique



Pendant toute la durée des travaux, les bébés de la crèche Angélique seront accueillis rue Yser.

Bruno Derbord

**La réalisation d'importants travaux dans la crèche Angélique nécessite son déménagement ce mois-ci rue Yser. Des travaux qui vont de pair avec une nouvelle conception de l'accueil des bébés...**

*les parents veulent pouvoir moduler le temps d'accueil de leur enfant. Ils ont envie de quelque chose de souple...*

## Accueil par familles

Cette nouvelle conception va aller de pair – et c'est là la grande nouveauté – avec un accueil par "familles", c'est-à-dire par petits groupes d'enfants d'âges différents. "Les enfants appartiendront donc à un même groupe, de leur arrivée chez nous, par exemple à l'âge de 3 mois, à leur départ à 3 ans. Ce qui leur permettra d'être toujours avec les mêmes personnes référentes, souligne la crèche. Nous sommes allés voir des crèches qui ont déjà mis en pratique cette organisation dans d'autres villes ajoute Noël Boisanger. Cela va avec une meilleure prise en compte des rythmes de chaque enfant : plus question de les mettre tous sur le pot à la même heure par exemple ! Et l'on constate que c'est très riche car les plus grands sont heureux d'aider les plus petits. Comme dans une vraie famille... De plus, cela permet aussi de ne pas séparer les fratries."

## Au plus près des besoins

Aux parents inquiets de voir leur bébé côtoyer des petits diables de 18 mois (ou l'inverse), la crèche répond : "Nous veillerons à ce qu'il y ait toujours plusieurs enfants du même âge dans un groupe. Et aurons toujours le souci d'être au plus près des besoins des uns et des autres. Il faut bien préciser que nous séparerons toujours les enfants pour certaines activités comme le sommeil (les dortoirs sont bien iso-

lés) ou les repas (il y aura un réfectoire spécifique pour les grands)." Pour mettre en place cette nouvelle organisation, des travaux sont naturellement nécessaires. De ce fait, les enfants seront accueillis pendant toute cette année 2002 dans une crèche aménagée spécialement rue Yser. Et dans une halte-garderie provisoire aménagée rue Bonnevey, pour répondre aux besoins des familles du quartier. Le déménagement doit avoir lieu à la mi-février et les parents ont naturellement tous été informés. D'autant que la nouvelle organisation sera d'ores et déjà mise à l'essai rue Yser. Une expérience pilote à Niort, et encore rare en France... ■

Véronique Leclerc

(1) Centre communal d'action sociale, qui dépend de la Ville.

## Un an de travaux

La réorganisation de la crèche Angélique nécessite pas loin d'un an de travaux. Entre ceux qui vont bientôt commencer dans les locaux de la crèche du Clou-Bouchet et ceux qui ont été réalisés dans les locaux provisoires où seront accueillis les enfants. Le CCAS a en effet racheté un bâtiment à l'hôpital, au 74 rue Yser. Il fallait un bâtiment vaste (700 mètres carrés environ), situé pour l'essentiel en rez-de-chaussée et disposant d'un jardin. Une première vague de travaux y a été réalisée pour un montant de 90 000 € (590 000 F). Dans le même temps, le CCAS loue un local à l'Opac, 21 bis rue Bonnevey, pour maintenir une halte-garderie dans le quartier du Clou-Bouchet. Enfin, les travaux crèche Angélique, qui vont permettre d'agrandir les lieux et d'aménager trois espaces de vie pour trois "familles", représentent un montant total de 290 000 € (1,9 MF).

Ce n'est pas une révolution, mais une vraie évolution. Une évolution radicale dans le mode d'accueil des bébés et des jeunes enfants en crèche. Qui a été longuement pensée et mûrie à la fois par l'équipe de la crèche Angélique et par son autorité de tutelle, le CCAS<sup>(1)</sup>, et les parents, associés à la réflexion. Les travaux dont va très prochainement être l'objet la crèche Angélique, située dans le quartier du Clou-Bouchet, ne se limitent pas à de simples coups de pinceau. Car la plus importante des crèches municipales niortaises va être totalement repensée. Jusqu'ici séparée en deux unités, l'une pour la crèche, l'autre pour la halte-garderie, la crèche Angélique va être entièrement transformée pour devenir un lieu "multi-accueil". C'est-à-dire qu'après cette année de travaux – qui sont prévus jusqu'à l'hiver prochain – la crèche Angélique ne sera plus qu'un seul et même lieu, qui accueillera les enfants pour deux heures, une demi-journée ou une journée entière. "La demande des parents évolue depuis ces dernières années, explique Noël Boisanger, responsable du secteur enfance au CCAS. Avec l'aménagement du temps de travail,

## CONCOURS



Les dentelles de lumière de la maison des Guignard et Bonneau, avenue de Nantes, ont reçu le prix de la Ville de Niort.

Nouvelle République

# Votre CD a porté de "clic"

**Le talent assisté par ordinateur !  
Les jeunes du quartier Nord peuvent désormais  
enregistrer leur propre disque à la MCPT**

Steve Pagatele ne voit plus le temps passer. Il a beau avoir l'âge où on ne tient pas en place, – vingt ans –, il passe le plus clair de ses journées (voire de ses nuits) enfermé entre quatre murs. Depuis que la Maison communale de la citoyenneté de Cholette et la Maison communale pour tous Quartier Nord ont réuni leurs efforts pour l'achat d'outils de Musique assistée par ordinateur (MAO), il enregistre, mixe et perfectionne ses morceaux sans relâche. Il y a seulement quelques semaines, Steve n'aurait même pas rêvé d'entendre des morceaux aussi aboutis. Aujourd'hui, grâce à la formation reçue de Christophe Guilloux, un musicien niortais de 38 ans, il est même en mesure de transmettre son savoir. " Il faut une trentaine d'heures pour posséder l'instru-

ment au point de pouvoir enseigner son utilisation, remarque Christophe Guilloux. C'est bien que Steve en soit capable parce que la demande commence à être vraiment forte." Il faut dire qu'il y a de quoi s'enthousiasmer. Là où un musicien chevronné dépensait des heures à découper, puis minutieusement recoller des bandes magnétiques, il suffit désormais, grâce à ce matériel, de deux simples clics de souris. De plus, la musique assistée par ordinateur permet d'harmoniser les voix, de " sampler" (1) et de se faire accompagner de chœurs, même si on est seul face au micro.

## Succès immédiat

Le succès a été immédiat dans le quartier et les plannings se

noircissent en même temps que les partitions. Face à un tel engouement, la MCPT Nord et la MCC de Cholette s'organisent. " Une association est en cours de création, annoncent en chœur Steve et Christophe. Elle sera chargée de gérer l'utilisation du matériel et la formation des jeunes qui encadreront à leur tour d'autres formations. La MCC de Cholette a déjà un atelier de danse, de répétition et d'écriture. Lorsque les locaux en cours de rénovation à la MCPT Nord seront prêts, nous pourrons ensemble assurer le travail sur texte, la mise en place scénique, les répétitions, etc." Tout le monde peut être utilisateur du matériel. La seule contrepartie demandée aux personnes désirant bénéficier d'une formation, est d'assurer des permanences. Un graveur connecté à l'appareil permet à tout un chacun de repartir de la MCPT Nord avec son propre CD. Grâce à la passion et aux efforts conjugués de la MCC Cholette et de la



Bruno Derbord

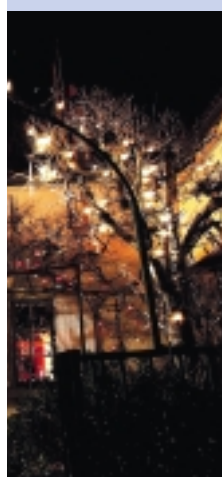
Tout le monde peut utiliser le studio de la MCPT Nord.

MCPT Nord, il n'y aura plus de talents méconnus. ■

Jacques Brinaire

(1) sampler : échantillonner des sons pour les reproduire à l'infini.

**Home Studio : sur rendez-vous à la MCPT Quartier Nord, 1, place de Strasbourg à Niort, tél. 05 49 28 14 92 (Demander Rodolphe Souchet).**



## De la lumière à la maison

À Noël, La Nouvelle République organisait un concours pour récompenser la maison niortaise la mieux décorée. Avec à la clé, un repas pour 2 personnes au restaurant de La Belle Etoile et deux places de cinéma au Rex. C'est un couple de la rue des Quatre vents, Jean-Pierre et Isabelle Renaudeau, qui a remporté les suffrages du jury, grâce à une décoration pleine de douceur et d'imagination. Mais aussi la famille Guignard et Bonneau de l'avenue de Nantes, lauréate, elle, du prix de la Ville de Niort, et qui s'est

vue attribuer, pour chaque membre de la famille – y compris les enfants Alizée et Adrien –, un abonnement de 4 spectacles au choix dans la programmation du CAC. Le Conseil municipal a en effet tenu à s'associer à l'initiative du quotidien qui encourage les familles à embellir et illuminer les rues et les quartiers à l'approche des fêtes. Compte-tenu du succès du concours, l'opération sera reconduite et développée cette année. En récompensant par exemple les commerces... Rendez-vous à Noël 2002. ■



Darré

Le jury du concours de La Nouvelle République a retenu la décoration réalisée par les époux Renaudeau, rue des Quatre Vents.